

LA NÉCESSITÉ DE CONSERVER LES STOCKS DE MORUE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, nous pouvons toujours obtenir un accord si nous sommes prêts à céder. Dans le document sur le secteur des pêches que le ministre a déposé en novembre à la conférence des premiers ministres, on lit ceci:

Les ressources dont les Canadiens n'ont pas besoin devraient être allouées aux flottes étrangères conformément aux obligations découlant des traités bilatéraux et au droit international, à condition toutefois que ces flottes coopèrent pour assurer la conservation.

Pourquoi le ministre a-t-il violé cet accord conclu avec les ministres provinciaux des Pêches et a-t-il accepté d'accorder aux Français 15 000 tonnes de plus alors que le contingent des pêcheurs canadiens a été réduit dans le but de conserver les stocks?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'espère que les députés qui préfèrent critiquer avant de s'informer liront le texte de l'accord qui est diffusé à cette heure-ci pour savoir ce sur quoi nous nous sommes entendus. Le député verra que nous n'avons rien donné de plus que ce qui était prévu dans le plan sur le poisson de fond de 1987 publié à la fin de décembre et rien de plus que ne l'exigeaient les conditions, que le secteur connaît bien, dans lesquelles cet important différend frontalier sera soumis à l'arbitrage international.

• (1430)

ON DEMANDE DE DIFFÉRER LA RATIFICATION DE L'ENTENTE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, puisque même le roi des congrès, qui fait partie du Cabinet, n'est pas d'accord, le ministre va-t-il soit reporter la ratification de cette entente, soit l'annuler jusqu'à ce qu'elle soit conforme à l'entente conclue par les ministres provinciaux des Pêches et acceptable pour la province et la population de Terre-Neuve?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'aime mieux être dans ma situation que faire partie du menu fretin.

M. Rodriguez: Espèce de congre.

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: Les incongruités de l'opposition, ça suffit.

M. le Président: L'honorable ministre aurait-il l'obligeance de répondre le plus directement possible à la question?

M. Siddon: Nous avons trois possibilités face à cette question de surpêche de la France dans une zone contestée au large des îles de Saint-Pierre et Miquelon. Nous pouvions soit contester les îles de Saint-Pierre et Miquelon, soit provoquer une nuer à fermer les yeux sur cette surpêche, soit négocier. Nous avons choisi la dernière voie...

M. Broadbent: Soit laisser tout filer.

M. Siddon: ... et nous avons agi au mieux des intérêts des pêcheurs de l'Atlantique.

Questions orales

LES INTÉRÊTS DES PÊCHEURS CANADIENS

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Elle concerne cette scandaleuse décision d'autoriser les chalutiers-usines congélateurs français à venir pêcher dans le golfe du Saint-Laurent. Le ministre n'a pas consulté le premier ministre de Terre-Neuve ni les premiers ministres des trois autres provinces de l'Atlantique. Il prétend que cette entente doit permettre un arbitrage. Il sait que cela va prendre quatre ans et qu'il n'y aura plus rien à arbitrer. Le ministre a vraiment cédé sur tous les plans.

Quand va-t-il se décider à défendre les intérêts des pêcheurs de l'Atlantique, des pêcheurs de la Colombie-Britannique et de ceux qui sont certainement les plus touchés, les pêcheurs de Terre-Neuve en ce qui concerne surtout les stocks de morue du Nord?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, c'est exactement ce que je fais et ce que je vais continuer de faire en veillant fermement et progressivement à rendre la totalité des ressources aquatiques de notre zone économique des 200 milles aux pêcheurs canadiens. Alors que les précédents gouvernements n'ont pas eu le courage de s'attaquer à cette grave question de la souveraineté sur nos ressources et à ces dures négociations avec des pays comme la France, notre gouvernement a ce courage et ne brade en aucune façon les intérêts des pêcheurs canadiens à cette occasion.

M. Henderson: Il ne faut pas beaucoup de courage pour céder sur tous les plans.

LA POSITION DU MINISTRE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, il nous faut quelqu'un qui ait une volonté de fer pour tenir tête aux étrangers. Comment le ministre peut-il, d'une part, réduire le cheptel marin destiné aux pêcheurs canadiens et de l'autre céder tout notre poisson à des étrangers? Comment peut-il agir de la sorte et espérer ensuite conserver le respect du secteur de la pêche?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, à la façon dont il a formulé sa question on voit bien que le député comprend fort mal le problème et, à mon avis, qu'il ne connaît absolument rien à la situation. Il a prétendu que nous céditions tout notre poisson...

M. Tobin: Qui cherchez-vous à bernier? C'est vous qui ne comprenez rien à quoi que ce soit.

M. Siddon: Nous n'avons rien cédé. En fait, nous avons pris une mesure positive qui s'imposait depuis longtemps et qui procurera de nombreux avantages au secteur dans la région de l'Atlantique; à ce propos d'ailleurs, soit dit en passant, j'ai été en rapport étroit avec les services du ministre des pêches de Terre-Neuve et d'autres représentants du secteur.